



VENDREDI 3 DÉCEMBRE 2021

Lieu : LE MAS, 18 rue des terres au curé,
75013 Paris.

L'Intelligence Artificielle (IA) est une des technologies les plus révolutionnaires de ce début de siècle. Ses applications, potentiellement sans limites, suscitent de nombreux espoirs. En même temps, l'IA suscite aussi des questions, voire des craintes face aux risques qu'elle pourrait apporter.

Pour faire la part des choses, mieux comprendre ce qui se cache derrière les algorithmes et explorer les perspectives d'utilisation de l'IA dans la radioprotection, le Club des Jeunes Sociétaires de la SFRP, en collaboration avec des experts de l'IA et des utilisateurs, organise une Table Ronde pour :

- ⊕ Donner un aperçu du fonctionnement des techniques d'IA (apprentissage machine) ;
- ⊕ Présenter leurs premières applications dans différents domaines de la radioprotection ;
- ⊕ Évoquer les bénéfices, mais aussi les freins potentiels et les questions, notamment éthiques, qui pourront surgir.

Le temps d'échange sera l'occasion pour les participants d'envisager les domaines de la radioprotection où l'IA pourrait être appliquée et les moyens de guider son développement. Finalement, l'IA est-elle « soluble » dans la radioprotection ? Et réciproquement ?

Le Programme

- ⊕ **08h30-09h00 : Accueil des participants**
- ⊕ **09h00-09h15 : Ouverture de la Table Ronde**
Sylvain Andresz, Club des Jeunes Sociétaires de la SFRP.
- ⊕ **09h15-09h40 : Le déploiement d'une IA, un pur projet d'ingénierie.**
Arnold ZEPHİR, Prevision.io
- ⊕ **09h40-10h05 : SIANCE et avenir ...**
Dominique BOÏNA, ASN.
- ⊕ **10h05-10h30 : Cas d'usage de la data science à l'IRSN et précautions d'emploi.**
Cécilia Damon, IRSN
- ⊕ **10h30-11h00 : Pause.**
- ⊕ **11h00-12h00 : Table ronde et échange avec les participants.**
- ⊕ **12h00-12h15 : Conclusion.**



Les conditions sanitaires seront respectées et suivront les directives gouvernementales du moment.

DROITS D'INSCRIPTION

Tarif unique : 50€ | Gratuit pour les étudiants.

Le bulletin d'inscription sera disponible sur le site : www.sfrp.asso.fr à partir du 15 octobre 2021.

Seules les annulations d'inscription communiquées au secrétariat de la SFRP avant le 25 novembre 2021, donneront lieu à un remboursement des sommes versées.